



L'ILE DE NOIRMOUTIER

N° 8. Septembre-Octobre 2009

www.ile-noirmoutier.com

Edito

**Le mot du
Président**

page 2



Défense contre la mer

**Des travaux de
renforcement de
digues sur la
côte Est**

page 3

Dossier spécial

**Lutter contre le
Baccharis**

pages 5 à 8

Actualités estivales



Tout en images

pages 10 et 11

Un été sel et soleil !

Notre paysage maritime s'est paré de blanc, pour le plus grand plaisir des sauniers dont le travail de plusieurs années est enfin récompensé.

Nautisme



**De la voile plein
les yeux !**

page 12

Les élus communautaires au service de l'emploi et du logement



La Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier prend des initiatives pour soutenir et accompagner les enjeux locaux, qu'ils soient d'ordre privé ou professionnel.

Territoire de projets, notre île doit être à l'écoute pour répondre aux défis du logement, pour répondre aux besoins de nos professionnels et pour permettre à chacun de réaliser l'équation nécessaire de l'emploi et de la propriété.

Les contacts que nous avons pu nouer avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) nous a permis de conclure une convention de 3 ans afin d'observer l'évolution économique, sociale, démographique de notre île. L'objectif assigné à cet observatoire de l'habitat : permettre l'accès à la propriété, accompagner les propriétaires dans la réhabilitation de leur logement pour faciliter l'accès au parc immobilier des candidats à la location. Les élus communautaires travaillent actuellement à une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Parallèlement, les élus travaillent aux conditions de viabilisation et de revente des terrains acquis par la Communauté de Communes à des prix compatibles avec les capacités de nos candidats à l'accèsion.

Nous travaillons à la mise en place d'outils en faveur de l'artisanat insulaire. Notre île a la chance d'avoir un tissu artisanal dense et de qualité. Nous sommes auprès d'eux pour le dire et le faire savoir. Nous mettons la dernière main à ce projet.

Prochainement, un partenariat avec ETIC 85 apportera aides et soutien aux créateurs d'entreprise afin de faciliter les projets professionnels et les rendre durables.

L'entente entre l'ensemble des élus de l'Île de Noirmoutier, le travail des élus communautaires permettent de construire, progressivement, un ensemble d'actions au service de chacun avec une volonté forte : que notre île soit une île de vie et de projets réalisés.

Noël Faucher,
Président de la Communauté de
Communes de l'Île de Noirmoutier

Initiative en faveur du logement : un observatoire créé sur l'île avec l'ADIL

Pour la première fois dans le département, un partenariat entre une Communauté de Communes et l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) a été mis en place afin de pouvoir observer avec précision l'évolution du foncier et de l'habitat sur notre territoire (analyse de la conjoncture du marché immobilier, suivi de la demande de logement locatif social, etc). "Cet observatoire a pour vocation de permettre à la Communauté de Communes de lancer une opération programmée d'amélioration de l'Habitat" explique Noël Faucher. Par ailleurs, L'ADIL propose des permanences mensuelles afin de permettre aux usagers de rencontrer gratuitement un juriste pour obtenir, par un conseil personnalisé, des réponses à leurs interrogations (le 2^{ème} vendredi de chaque mois de 10 à 12 h à la Communauté de Communes).



MM. Pierre Berthomé, Président de l'ADIL et Noël Faucher, Président de la Communauté de Communes, ont signé une convention en présence de tous les maires de l'Île.

Transports scolaires : priorité donnée à la sécurité de nos collégiens

La sécurité de nos collégiens lors des transports scolaires est une priorité de l'intercommunalité. C'est pour cette raison que, sur proposition de Noël Faucher, le conseil communautaire avait décidé l'année dernière de mettre en place un service d'accompagnateurs dans les bus. Cette initiative insulaire qui a connu un grand succès auprès des collégiens, de leurs parents et du personnel des deux collèges de l'île, a été reconduite pour la saison 2009-2010. Pour améliorer encore cette sécurité, quatre cars sur six sont désormais équipés de ceintures de sécurité, les deux autres cars seront équipés prochainement bien avant l'obligation générale de porter la ceinture de sécurité dans tous les bus circulant en France, qui est programmée pour la rentrée 2013. Par ailleurs et enfin, en partenariat avec le Conseil Général de Vendée, après la distribution de brassards fluorescents pour améliorer la sécurité des enfants le matin quand ils se rendent à pied à leur point d'arrêt, une étude est actuellement menée afin d'étudier au cas par cas chaque point d'arrêt qui pourrait poser d'éventuels problèmes de sécurité. Des actions de sécurisation seront entreprises à l'issue de cette analyse.



Musique à l'école : poursuite de l'éveil musical des enfants

Le conseil communautaire a décidé à l'unanimité de renouveler l'action "Musique à l'école" initiée au sein de toutes les écoles primaires de l'île avec succès l'année dernière.

A la suite d'une réunion organisée par l'inspection académique, il a été souligné "le bilan globalement très positif de cette action qui reflète une mise en oeuvre qui a permis aux enseignants et aux intervenants de mettre en place une coopération cohérente au service des apprentissages musicaux visés".

Concrètement, la Communauté de Communes va à nouveau recruter deux agents vacataires à temps non complet pour la période de septembre 2009 à juin 2010 correspondant à l'année scolaire afin de pouvoir dispenser un maximum de 200 heures d'enseignement musical (soit 8 séances de 50 minutes par enfant).

Sécurité des populations face à la mer : des digues renforcées sur la côte Est



D'importants travaux de renforcement de digues sont réalisés sur la côte Est.

La Communauté de Communes poursuit les travaux de renforcement de nos ouvrages de protection. Un grand chantier est engagé sur la côte Est. Décidés par la structure intercommunale, ces travaux sont suivis par la Société Arcadis de Nantes et réalisés par l'entreprise Merceron. La Communauté de Communes a choisi d'expérimenter une solution originale respectueuse du site Natura 2000 où se trouvent les digues de la côte Est. La rehausse de l'ensemble de l'ouvrage à la cote de 4,50 m devait supposer un élargissement de la base avec une emprise peu souhaitable sur le site Natura 2000 et sur l'estran. Les élus ont tranché pour une solution technique visant à installer une

"risberme" à mi-hauteur de l'ouvrage. Cette plateforme permet une rehausse par l'extérieur et autorise des travaux de confortement pour les années à venir. Par ailleurs, l'ensemble des digues de la côte Est (jusqu'à la digue des Ileaux) font actuellement l'objet de traitements contre les infiltrations.

A noter que l'ensemble de ces travaux est financé dans le cadre d'un plan Etat Région, Département et Communauté de Communes. Après négociation et recherche de subventions, la part restant due par la Communauté de communes est de 27%, soit un montant de 297.000 € pour un marché total de 1,1 million d'Euros.

Perrés de La Guérinière : réception de travaux réalisés en concertation



Les quatre maires de l'Ile, réunis sur le site, partagent la même opinion : la sécurité des populations face à la mer est une action intercommunale prioritaire.

Les perrés de La Guérinière ont désormais une seconde peau. (voir notre précédente édition "L'Ile de Noirmoutier" N° 7) . Ces travaux ont été réalisés selon une technique originale décidée en parfaite concertation avec les riverains avec un recouvrement du

perré avec des dalles préfabriquées, une technique décidée dans le cadre de la mise en place d'un Conseil de rivage. Ainsi, la livraison de cette réalisation s'est déroulée avec un sentiment collectif de grande satisfaction.

Echos en stock

ADMR : un service d'aide aux familles existe sur l'île

Si chacun connaît l'importance du rôle de l'ADMR auprès des personnes âgées, beaucoup ignorent que l'ADMR a concrètement mis en place un service d'aide aux familles. Toute famille ou personne sur notre île rencontrant des difficultés passagères ou durables (séparation, maladie, perte d'emploi, ou problèmes ou événements familiaux en tous genres : grossesses à risques; naissances multiples, isolement, incarcération, décès ou abandon de foyer d'un membre de la famille, etc) peut faire appel à ce service d'aide et de soutien aux familles en téléphonant au 02.51.39.44.28.

Très rapidement, chaque cas fera l'objet d'une écoute et d'un examen précis réalisé par une Technicienne d'intervention sociale et familiale afin de pouvoir proposer une solution humaine et pratique dans les plus brefs délais afin de permettre une meilleure qualité de vie à autrui dans le besoin.

ADMR; service d'aide aux familles : 02.51.39.44.28

Chambre des Métiers : une réunion d'information

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat organise sur l'Ile de Noirmoutier des réunions d'information destinées aux entrepreneurs souhaitant créer ou reprendre une entreprise. Gratuite, d'une durée de 2h30 à 3h et animée par un conseiller en développement Economique, la prochaine réunion a lieu le :

Vendredi 10 octobre 2009 à 14h30,

à la Communauté de Communes de l'Ile de Noirmoutier,
Rue de la Prée au Duc,
85330 Noirmoutier en l'Ile.

Vous y aborderez divers sujets comme les aides, les structures juridiques et les charges sociales, l'étude du projet, la qualification requise, les formations, etc.

Contact pour inscription : Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Service aux entreprises, 02.51.44.35.20

Les calendriers de collecte des déchets sur Internet

Tous les calendriers de collecte des déchets sont consultables sur le site Internet : www.ile-noirmoutier.com. Il suffit d'aller dans la rubrique "En pratique", puis dans "fiches pratiques" pour pouvoir télécharger les calendriers en format PDF.

Le journal "L'île de Noirmoutier" par mail

Toutes les personnes désireuses de recevoir – bien sûr gratuitement – ce journal par mail peuvent envoyer un courriel à l'adresse suivante : dircomcc@wanadoo.fr.

Horaires d'accueil à la Maison de l'Emploi et de la Solidarité

La Maison de l'Emploi et de la Solidarité, située 11 rue de la Prée au Duc (à côté de la gare routière) est ouverte les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, les mercredi et vendredi de 9h à 12h. Tél : 02 51 39 32 18.
Mail : m.cantonale@wanadoo.fr.

Une bourse pour les transports scolaires

Une aide est accordée par le Conseil Général aux familles contraintes d'utiliser leur véhicule personnel pour conduire leurs enfants soit à l'établissement, soit au point d'arrêt le plus proche. On peut obtenir cette bourse en l'absence de moyens de transports collectifs mis en place, et la distance séparant le domicile de l'établissement le plus proche doit être au minimum de 3 kilomètres (la bourse est calculée sur ce kilométrage). Toutes les personnes intéressées par cette aide peuvent retirer un formulaire de demande d'aide auprès de la Communauté de Communes.

Artisans de l'île : un label de qualité en cours de création

La Communauté de Communes a décidé d'accompagner les artisans du bâtiment, installés sur notre territoire insulaire, dans la mise en place d'une démarche qualité.

L'enjeu de cette action est de permettre aux artisans de notre île de valoriser leur propre réseau de compétences en

mettant en avant leur savoir-faire et leurs qualités de service.

Concrètement, la structure intercommunale et un comité de pilotage composé d'artisans locaux élaborent actuellement les modalités pratiques de cette action.

Sauvegarde du patrimoine : soutien à EthnoDoc

La sauvegarde de notre patrimoine insulaire est de notre responsabilité. Le conseil communautaire a décidé à l'unanimité de ses conseillers de soutenir une action concrète visant à protéger 5.643 documents référencés sur l'île de Noirmoutier (cartes postales, chansons, témoignages, etc) et qui ont été collectés et rassemblés sur informatique par EthnoDoc. Cette association vendéenne, présidée par Jean-Pierre Bertrand est, dans les faits, un véritable centre de documentation du patrimoine culturel immatériel.

La Communauté de Communes devient adhérente à EthnoDoc (cotisation annuelle de 550 €). Par cette adhésion,

elle permet aux quatre communes de l'île, aux bibliothèques, musées, à l'Office de Tourisme, aux amis de l'île de Noirmoutier, aux écoles, etc) de consulter ces archives et de les enrichir. Par ailleurs, l'intercommunalité participe à l'enrichissement de ces fonds EthnoDoc en transmettant des documents en sa possession pour archivage. Une belle synergie pour une louable action de transmission d'informations sur notre île pour nos générations mais aussi celles de nos enfants...

Polder de Sébastopol : le plus grand baguage de mouettes du monde!

L'opération s'appelait "Tempête dans le polder". Elle a été menée sur la réserve régionale du Polder de Sébastopol à Barbâtre en toute discrétion par 26 personnes venues de toutes les régions limitrophes et du Nord du pays. Cette opération consistait à mettre une bague à une des pattes de jeunes poussins de mouettes mélanocéphales dites "à tête noire". L'objectif de ce baguage est de pouvoir étudier le déplacement de ces oiseaux. On se souvient qu'une mouette noirmoutrine a été retrouvée sur une île des Canaries quelques semaines seulement après avoir été baguée à Barbâtre! Cette opération - 457 baguages



Un baguage minutieux sur le polder.

réalisés - est la plus importante réalisée en France et constitue même un record mondial par son nombre !



LE BACCHARIS

ou Sénéçon en arbre

Une "peste végétale" envahissante

CONNAISSEZ-VOUS LE BACCHARIS ?

Le *Baccharis* est un **arbuste originaire d'Amérique du Nord** et **introduit en France au 17^{ème} siècle à des fins ornementales** pour les parcs paysagers privés et publics. Sa vigueur, l'absence de maladies et son feuillage d'automne très attractif en ont fait un arbuste très convoité. Sa naturalisation aurait été observée pour la première fois en France dès 1915 à la pointe du Croisic. Depuis, cet arbuste invasif s'est développé massivement sur le littoral français atlantique et méditerranéen, mais également sur le littoral espagnol et australien, au détriment d'espèces indigènes.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE

Nom scientifique : *Baccharis Halimifolia* L.

Noms communs : Sénéçon-en-arbre, Baccharis à feuille d'arroche

Famille : Astéracées (comme le Pissenlit ou encore la Pâquerette)

Signes distinctifs :

- arbuste pouvant atteindre 5 m de haut
- feuillage printannier abondant d'un vert jaunâtre
- feuille dentelée, losangique et semipersistante
- floraison en automne (d'août à octobre) donnant fleurs blanchâtres pour les pieds femelles et jaunâtres pour les pieds mâles
- floraison annuelle, et ce dès sa deuxième année
- production importante de graines (jusqu'à 1,5 millions de graines par pied femelle)
- pollinisation et dispersion des graines par l'action du vent (jusqu'à 3 km de dissémination!)
- germination rapide (1 à 2 semaines)
- croissance rapide (30 à 40 cm par an)
- fruit du *Baccharis Halimifolia* : l'akène

LES MILIEUX NATURELS COLONISÉS

Il possède un **pouvoir de dissémination et de colonisation considérable** ainsi qu'une **amplitude écologique très grande**. Son expansion touche en premier lieu des milieux anthropisés (friches agricoles, salicoles ou industrielles), mais très vite il envahit toute une gamme de milieux naturels, en particulier les **zones humides littorales**.



Floraison femelle (à gauche) et mâle (à droite)



Pied de baccharis au bord des marais salants



Foyer dense en périphérie de marais



Colonisation des marais salants

QUELS PROBLÈMES ENGENDRE LE BACCHARIS ?

› La disparition d'espèces végétales...

Le *Baccharis Halimifolia* est une **plante très compétitive** qui forme des fourrés très denses, entraînant la disparition des plantes et des communautés animales et végétales locales caractéristiques de milieux humides ouverts du littoral. L'invasion massive du *Baccharis* engendre donc une **diminution de la biodiversité** et **bouleverse l'identité des espaces littoraux français**.

› La fermeture des paysages...

Le *Baccharis* **ferme le milieu, banalise et homogénéise les paysages**. Ces formations monospécifiques participent à la diminution de l'intérêt esthétique et touristique des différents milieux naturels colonisés.



Fermeture du paysage par un foyer dense de Baccharis sur la commune de L'Epine

› Une réelle menace pour les marais salants...

De par sa tolérance au sel et au vent, le *Baccharis Halimifolia* prolifère en bordure des salines où il a un **effet "brise-vent"** contraire aux besoins des sauniers. Le fruit du *Baccharis* peut se retrouver présent dans la fleur de sel, altérant la qualité du produit. L'invasion massive de cet arbuste entraîne aussi de **fortes complications quant à l'accès et à la circulation sur les talus** colonisés.

› Autres nuisances et problèmes dus à l'invasion...

- Le *Baccharis Halimifolia* est un **bon combustible**, il augmente le risque d'incendie dans les friches et menace la sécurité des riverains.
- Le Sénéçon en arbre peut aussi avoir des impacts sanitaires. En effet, la production importante de pollen pourrait impliquer une aggravation du rhume des foins, en raison de leur **fort pouvoir allergisant**.
- Les feuilles du *Baccharis* sécrètent une **sève visqueuse qui peut être toxique** pour certaines espèces animales (Muller, 2004).

QUELQUES TERMES ET DÉFINITIONS :

- **plante indigène (ou autochtone)** : se dit d'une plante originaire de l'endroit où on la trouve.
- **plante introduite (ou allochtone)** : se dit d'une espèce non indigène dont on sait qu'elle a été introduite, délibérément ou accidentellement, depuis une autre région ou un autre pays.
- **plante naturalisée** : se dit d'une plante étrangère qui, ayant trouvé des conditions favorables à son développement, s'y reproduit naturellement et se comporte comme une espèce locale.
- **espèces envahissantes** : espèces introduites qui, par leur pullulation, produisent des changements significatifs de composition, de structure et/ou de fonctionnement des écosystèmes.
- **peuplement monospécifique** : population végétale ne comprenant qu'une seule et même espèce.
- **dissémination** : est un terme utilisé pour désigner la dispersion de graines, ici par le vent.
- **anthropisation** : transformation d'espaces, de paysages ou de milieux naturels sous l'action de l'homme.

COMMENT LUTTER CONTRE LE BACCHARIS ?

Il n'existe pas de remèdes miracles afin de contrôler ou d'éradiquer le *Baccharis Halimifolia*. Cependant les expériences se sont multipliées sur le littoral français (Presqu'île Guérandaise, Basse-Normandie, Camargue) pour gérer le phénomène invasif du *Baccharis* mais aucune technique n'a apporté de résultats permettant de se débarrasser efficacement et durablement du *Baccharis*. L'éradication totale et définitive sur le court terme est difficilement envisageable, il est donc nécessaire de mettre en place une gestion à long terme afin de maîtriser l'expansion de l'espèce.

Les techniques de lutte...

- Le contrôle passe avant tout par l'**arrêt de son utilisation en tant que plante ornementale**, tant par les propriétaires privés que publics. Cette action est en passe d'être réglementée par un projet d'arrêté, afin d'interdire sa commercialisation.
- L'**immersion par de l'eau saumâtre** à salée semble pouvoir limiter l'espèce mais cela ne reste envisageable que dans les secteurs bas de marais maritimes, limitant les champs d'actions. (cf photo 1)
- L'**arrachage manuel des jeunes** plants donne de bons résultats sur les stations nouvelles et peu étendues (équipement simple et moindre impact sur l'environnement), il faut cependant que le travail soit fait correctement (tout le système racinaire doit être retiré) afin d'éviter l'apparition de rejets. C'est une technique dévoreuse de temps et difficile à mettre en place sur des surfaces très contaminées.
- Le **dessouchage manuel ou mécanique des gros pieds** donne d'assez bons résultats tout en ayant un impact sur l'environnement (inconcevable le long ou sur les berges). Il nécessite un suivi des rejets à partir des racines mal arrachées. (cf photo 3)
- La **coupe ou girobroyage des gros pieds** a un impact variable sur l'environnement en fonction de la sensibilité du milieu. Pour parvenir à fragiliser et épuiser un pied, il faut renouveler les coupes durant plusieurs années. Il est possible de **déposer du gros sel sur le pied** qui a été coupé pour éviter la repousse et ceci ponctuellement pour limiter les impacts sur l'environnement. (cf photo 2)
- Le **brûlage dirigé** se révèle peu efficace car le *Baccharis* rejette des souches après feu et l'ouverture du milieu favorise la germination de la banque de graines dans le sol. De plus, les rejets de gaz carbonique vont à l'encontre d'un développement durable.
- Le **pâturage** sur des jeunes pousses (après girobroyage) par des herbivores domestiques peut localement permettre de réguler efficacement la progression du *Baccharis Halimifolia* (espèce peu appétante).
- La **lutte chimique** (désherbant, phytocides...) n'a pas encore réussi à concilier efficacité contre la plante, et innocuité pour le milieu naturel. Cette technique est à proscrire dans les secteurs de marais.
- La **lutte biologique** (consistant en l'introduction d'insectes ou d'agents pathogènes) n'a, quant à elle, encore pas donné de résultats probants.



1 - Saline remise en eau



2 - Souche de baccharis après coupe



3 - Opération de dessouchage manuel

UNE OPÉRATION PILOTE DANS UN CONTEXTE LOCAL PRÉOCCUPANT

L'implantation du *Baccharis Halimifolia* sur l'île de Noirmoutier remonte au moins aux années 80, mais n'a pu être définie avec précision.

Depuis, l'espèce s'est développée au rythme des ans altérant la qualité des milieux naturels.

Comme valeur d'exemple, les communes et les collectivités ont commencé à arracher les plants importés dans les espaces publics.

En janvier 2009, la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier a jumelé une mission de prospection de parcelles contaminées et une grande opération d'arrachage du *Baccharis* et autres plantes envahissantes telle que l'**herbe de la Pampa**, a aussi été effectuée par la Brigade en charge de l'entretien des marais (groupe d'une douzaine de sauniers). Cette initiative était inscrite dans le cadre d'une action exceptionnelle de soutien aux producteurs de sel de l'île. Elle a permis de traiter la majorité des parties publiques et de faire un état des lieux des zones infestées.

Cette cartographie a permis de distinguer les principaux foyers caractérisés par des peuplements denses, des "semis" périphériques de jeunes pieds, ainsi que des pieds isolés. La prospection s'est faite sur les zones "naturelles" uniquement (marais maritimes, plaines agricoles, dunes) du périmètre Natura 2000. Les zones urbanisées n'ont en effet pas été recensées. Tous renseignements concernant la présence de *Baccharis* au sein de vos jardins peut donner lieu à une actualisation de cet inventaire.

Un programme de lutte est en ce moment à l'étude à la Communauté de Communes afin de mettre en place une gestion concertée et globale du *Baccharis* à l'échelle de l'île (y compris les parties privées). Ce programme vise à répondre à deux objectifs : un à court terme qui est la gestion de l'espèce afin d'éviter sa prolifération (destruction de tous les pools de dissémination de graines), et un objectif à long terme qui est l'éradication totale de l'espèce sur l'île. Il est certain qu'il faudra plusieurs années pour obtenir des résultats probants et les rendre opérationnels.

Localisation du *Baccharis* dans les zones naturelles de l'île (juillet 2009)

Classification :



COMMENT POUVEZ-VOUS AGIR ?

- En stoppant dès à présent l'achat et la plantation du *Baccharis Halimifolia*,
- En le supprimant de vos terrains, notamment les pieds femelles, et en arrachant le plus tôt possible les jeunes pousses,
- En le taillant tous les ans avant qu'il ne repousse pour éviter la dissémination de graines (une taille début septembre avant la floraison). Il faut éviter de le tailler et de le transporter en période de dissémination des fruits (octobre à novembre) pour éviter la dispersion des graines dans le milieu naturel,
- En le remplaçant par des espèces ornementales non invasives (*Atriplex*, *Eleagnus*, *Tamaris*, ...etc).

LA LUTTE CONTRE LE SÉNÉÇON-EN-ARBRE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE À L'ÉCHELLE DE L'ÎLE ET IL INCOMBE DONC À TOUS DE PARTICIPER POUR POUVOIR UN JOUR ÉRADICHER CETTE "PESTE VÉGÉTALE" !

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Régis MARTY ou Fanny COLLIER à la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier au 02.51.35.89.89.

Plaquette réalisée par la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier et co-financée par la DREAL

Directeur de la publication : M. Noël FAUCHER

Rédaction : Pierre FAUVEL - Mise en page : Danièle MARTIN.

Impression : Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier.

Tél. : 02.51.35.89.89 - Fax : 02 51 39 51 04 - e-mail : cc-iledenoirmoutier@wanadoo.fr



Opération réussie d'enlèvement de pneus... dans les marais !



Philippe Naud, conseiller communautaire qui a coordonné cette opération, montre le tas de pneus existant dans ce secteur des marais.. avant que tout ne soit enlevé !

Une importante opération de nettoyage de marais salants s'est déroulée cet été à l'initiative de la Communauté de Communes et en partenariat avec l'ensemble des sauniers de l'île. L'objectif de cette action était simple : enlever plus de 200 pneus usagés qui se trouvaient aux abords de marais actuellement en exploitation. Philippe Naud, Conseiller communautaire et Président de la Coopérative de Sel - qui a coordonné ce nettoyage sur le terrain- explique : "Depuis des années, les sauniers utilisaient des pneus usagés pour tenir leur bâche recouvrant leur sel. Le poids du pneu empêchait la bâche de s'envoler. Mais depuis peu, des petits sacs en forme de boudins beaucoup plus écologiques ont été inventés et mis en place sur nos marais par la Communauté de Communes. D'où la nécessité d'enlever tous ces pneus pour d'évidentes raisons de pollution visuelle notamment".

Ainsi, débarrassés de ces morceaux de caoutchouc peu esthétiques (directement transférés à une décharge) les marais salants de l'île ont retrouvé toute leur beauté, leur permettant ainsi de s'inscrire et de se maintenir au coeur d'un site remarquable.

Tri : des panneaux "île propre" installés pour sensibiliser



A l'entrée de la déchèterie à La Guérinière et sur la place Florent Caillaud à Noirmoutier en l'île ont été installés ces panneaux de sensibilisation.

Le tri est affaire de tous. Le respect des points "tri" installés par la Communauté de Communes est un premier pas citoyen pour que nous conservions, ensemble, notre île propre. La Communauté de Communes a décidé de renforcer son action de communication pour continuer à sensibiliser chacune et chacun d'entre nous, mais aussi nos visiteurs estivaux.

Les travaux réalisés à la déchèterie permettent notamment de déposer ses ordures, bouteilles, cartonnages et plastiques, 7/7j et 365 jours par an. L'ensemble des points tri et la déchèterie labellisée forme désormais un maillage performant pour accompagner chacun dans sa volonté de trier.

"Île de projets" vous accompagne...

Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise et vous souhaitez profiter de la qualité de vie de l'île de Noirmoutier, la Communauté de Communes, à travers le service « Île de Projets », vous accompagne dans la réalisation de votre projet. Contacts : Sandra Guillaumie, Service « Île de Projets », Tél. 02 51 35 23 55, Mail. ile-de-projets@orange.fr



Futurs créateurs d'entreprises, les acteurs locaux vous soutiennent

Une plateforme locale d'ETIC 85 (Entreprises et Territoires Initiatives pour la Création) va être créée sur l'île de Noirmoutier. Cette association a pour objectif de soutenir les créateurs et repreneurs d'entreprises en leur apportant : Un prêt personnel, remboursable sur l'honneur, sans intérêt et sans garantie; Un accompagnement pendant les premières années de leur activité; L'accès à un réseau de partenaires, professionnels du développement économique. Ainsi, vous pouvez d'ores et déjà contacter le service « Île de Projets » de la Communauté de Communes au 02.51.35.23.55 pour toute question à ce sujet.



L'actualité estivale tout en images



❶ Le collège des Sorbets a fêté ses 60 ans. A cette occasion un week-end festif a été organisé permettant d'émouvantes retrouvailles entre anciens élèves de cet établissement. Au cours de cette sympathique manifestation, Noël Faucher, Président de la Communauté de Communes, a fait part de sa joie de participer à la célébration de cet anniversaire et a remercié l'ensemble des enseignants, parents d'élèves et élèves pour leur investissement au coeur de ce collège.

❷ Le sport est une valeur importante pour nos jeunes. Un pentathlon réunissant tous les élèves des écoles de l'île a eu lieu au stade de Noirmoutier en l'île. Une belle occasion de lancer, courir, sauter, sous la devise de Pierre de Coubertin : "l'important, c'est de participer".

❸ ❹ et ❺ Le Festival de Théâtre va devenir celui de toute l'île de Noirmoutier. Le 17^{ème} Festival, lancé par une inauguration qui s'est déroulée au Centre culturel des Salorges en présence de MM. Noël Faucher, Jacques Oudin, Conseiller Général et Patrick Pelloquet, Directeur du Théâtre Régional des Pays de Loire (photo 3), fut inconstablement une grande édition avec une programmation de qualité avec en bouquet final le concert de Michel Jonasz (photo 5) et un nombreux public à Noirmoutier en l'île (photo de Une) mais aussi dans les trois autres communes de l'île. En effet, comme ici à L'Epine (photo 4), des spectacles décentralisés ont été organisés sur toutes les communes de l'île en partenariat avec chaque mairie, à la demande de la ville de Noirmoutier, commune partenaire du Festival.

❻ Cet été, de nombreuses animations sportives ont été organisées réunissant insulaires et touristes comme ici avec des tournois de tennis de table, parfaitement organisés dans la salle des sports de Molière, réunissant autour de la petite balle petits et grands pour des tournois particulièrement disputés.

❼ L'été a été également riche en animations pour les enfants comme avec ce concert d'anthologie proposé par le groupe "Brunovni" au Centre culturel des Salorges qui a enthousiasmé un public jeune.

❽ 140 élèves de CE 2 à CM 2 provenant des écoles de La Guérinière (privée), L'Epine (publique et privée), Noirmoutier (publique et privée) et L'Herbaudière (privée) ont participé au traditionnel challenge voile interscolaire (les élèves de Barbâtre font du char à voile). Organisé par Escale Nautique et l'Ecole de voile du Fort Saint-Pierre, ainsi que Cat'marins (L'Epine), ce challenge a vu cette année la victoire au trophée collectif de l'Ecole Richer de Noirmoutier en l'île. Les résultats individuels sur 70 équipages : 1. Antoine Billon et Manon Fèvre (St Philbert). 2. Arthur Fouasson et Quentin Chantreau (L'Epine publique). 3. Alexis Poitureau et Vincent Fortin (L'Epine privée). 4. Geoffrey Guittonneau et Johan Guittonneau (L'Epine publique). 5. Manolo Peaud et Adrien Poignard (Ecole Richer), etc.





9 et 10 Pour la première fois, le congrès départemental de l'Union Nationale des Anciens Combattants a été organisé à Noirmoutier en l'Île. Avec une image forte qui restera longtemps en mémoire des insulaires : plus de 400 porte-drapeaux défilant sur le port chenal de Noirmoutier (photo 10) avant une émouvante cérémonie de dépôt de gerbes aux Monuments aux Morts qui s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles on pouvait reconnaître MM. Louis Guédon, Député-Maire des Sables d'Olonne, Noël Faucher, Président de la Communauté de Communes et Maire de Noirmoutier, Mme Béatrice Lagarde, Sous-Préfet des Sables-d'Olonne, etc (photo 9).

11 L'été, c'est le temps des brocantes où les vacanciers aiment chiner des objets de toutes sortes. Des brocantes, justement, ont été organisées durant tout l'été par l'Office de Tourisme de l'île - un grand bravo à Stéphanie Ducrocq pour son travail- sur toutes les communes de l'île, comme ici à L'Épine.

12 Pour qu'une saison soit réussie, encore faut-il qu'elle ait été bien préparée. Le Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme a lancé la saison 2009 en annonçant toutes les nouveautés promotionnelles et de communication mises en place cette année : un timbre postal spécial Ile de Noirmoutier, des coffrets ludiques, des pass-musées, etc.

13 C'est un rendez-vous incontournable de la joie et de la bonne humeur : la Fête du Bonhomme, à La Guérinière, a encore fait le plein cette année d'îliens et de touristes heureux. Avec ses jeux concours drôles toujours très prisés - dont le tir à la corde dans la boue ! - qui a fait le bonheur des petits et des grands.

14 Le Salon du Livre et des Arts de L'Épine a battu cette année un record de fréquentation. Organisé de fort belle manière par le Comité des fêtes de L'Épine, salle de la Salangane, ce salon a réuni de nombreux auteurs et passionnés de livres et d'arts. A noter que 30 auteurs ont participé au concours de nouvelles qui portait sur le thème "Mystère à Noirmoutier".

15 Cette même salle de la Salangane a prouvé cet été qu'elle pouvait accueillir des événements aussi divers que variés. Ainsi, le groupe Birdfood a donné un concert qui a connu un grand succès.

16 Barbâtre est devenue la capitale sur l'île du théâtre de rue, avec, dans le cadre de La Déferlante, une programmation toujours de grande qualité proposant des spectacles reconnus de théâtre, mais aussi des concerts, des fanfares, autant d'animations qui ont tout simplement mis le feu aux rues de Barbâtre !



De la voile... plein les yeux !

Les Régates du Bois de la Chaise, la Lancel Classic et le National Requin furent incontestablement de grands moments cet été. Soutenus par La Communauté de Communes, ces événements nautiques n'ont pu avoir lieu sans le travail accompli par Escale Nautique et des dizaines de bénévoles réunis dans les dynamiques associations organisatrices de ces manifestations. Un grand bravo à tous !



Les Régates du Bois de la Chaise ont fêté leur 20^{ème} anniversaire avec de la féerie sur l'eau, des animations pour petits et grands sur terre. Une édition qui restera longtemps gravée dans les mémoires (photo du centre Yves Suinat).



Le National Requin fut un enchantement sur l'eau...

Le célèbre Pen Duick, barré par Marie Tabarly, au large de la plage des Souzeaux ...



"La Lancel 2010 aura bien lieu sur l'Ile de Noirmoutier" a annoncé M. Marc Lelandais, Président Directeur Général de Lancel, à droite de Président Noël Faucher, en présence de M. Guy de Panafieu, Président du CVBC. Une régata de toute beauté qui a donné lieu à un intéressant jeu nautique, mis en place par M. Franck Grégory, Président d'Escale Nautique, et ses enfants (photo de droite).

Pour ce Journal de la Communauté de Communes, nous utilisons un papier recyclé, certifié FSC.
Ce Journal "L'ILE DE NOIRMOUTIER" est distribué dans toutes les boîtes aux lettres, y compris les StopPub puisqu'il s'agit de la diffusion d'information publique.



Directeur de la publication : M. Noël FAUCHER

Coordination de la rédaction et de la mise en page : Jean-Michel LAURENCE - Danièle MARTIN. Impression : Communauté de Communes de l'Ile de Noirmoutier.

Tél. : 02.51.35.89.89 - Fax : 02 51 39 51 04 - e-mail : cc-iledenoirmoutier@wanadoo.fr

